

## Compte-rendu du conseil d'administration du 09 avril 2026

### Lycée Théophile Gautier – compte financier 2025

Présents : 17

Le quorum est atteint, M. Fourquet, Proviseur, ouvre la séance à 18h10.

#### 1- Compte-rendu du CA du 12 février 2026 :

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### 2- Introduction :

Monsieur le Proviseur explique que l'ordre du jour a été modifié car la Charte des voyages est toujours en cours d'écriture. Elle sera présentée au Conseil d'Administration du mois de juin.

#### 3- Compte financier 2025 :

Monsieur le Proviseur explique que la situation financière de l'établissement est bonne et que celui-ci sera en capacité de financer des projets.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2025 a été voté en décembre 2024. Aujourd'hui, le bilan est dressé.

Madame la Secrétaire-Générale rappelle tout d'abord les caractéristiques d'un compte financier :

- il s'agit de l'exécution du budget voté en décembre 2024 avec des recettes, des dépenses et un résultat.
- il s'agit également de l'exécution comptable, ce qui s'est passé financièrement.
- à l'issue de la présentation, il faudra que les membres du Conseil d'Administration se prononcent sur l'adoption du compte financier et sur l'affectation du résultat.

Le budget a été modifié tout au long de l'année par le biais de DBM (Décisions Budgétaires Modificatives). De plus, l'établissement a reçu des subventions de la Région ou de l'Etat pour des dépenses fléchées. Le Conseil d'Administration a voté les évolutions qui ont été engendrées par des DBM pour vote.

A niveau des dépenses :

- Service AP : celui-ci a été impacté par des DBM. 4300€ ont été prélevés pour des sorties, 2000€ pour l'achat de feutres, 2700€ pour le papier, 1000€ pour des poufs au CDI, 600€ pour la part des accompagnateurs lors des voyages...Au budget initial, l'ouverture des voyages n'était pas effective.
- Service ALO : les dépenses ouvertes ont été largement supérieures à celles qui ont été exécutées.
- Service SRH : il y a eu plus de dépenses car un prélèvement pour équipements a été nécessaire (matériels de cuisine) mais aussi pour abonder la ligne denrées et la ligne des commissions bancaires.

Au niveau des recettes :

Elles sont assez équilibrées.

Ainsi, le budget a été modifié à hauteur de 55300€ prélevés en 3 fois par 3 DBM (AP 17300€, ALO 13400€ et SRH 24600€) + des DBM pour information pour des subventions affectées.

Madame la Secrétaire-Générale explique ensuite les origines des financements :

| L'ETAT                                                                                                                                                                                                                                                                           | LA REGION                                                                                                                                                                   | L'EUROPE                                                                                                                                       | LES FAMILLES                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>174134.67€</b><br><b>Ou 8760.51€ sans les payes des AED</b>                                                                                                                                                                                                                   | <b>316651.84€</b>                                                                                                                                                           | <b>23356.92€</b>                                                                                                                               | <b>428152.17€</b>                                                                                                |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- AED : 165374.16€</li> <li>- Fonds sociaux</li> <li>- FVL, CESC</li> <li>- Carnets</li> <li>- Droits de copie</li> <li>- Pôle Santé</li> <li>- Cordées</li> <li>- Erasmus Paastel</li> <li>- Infosup</li> <li>- Aides voyages</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotation de fonctionnement : 302983€</li> <li>- DMOE : 11238€</li> <li>- FRAR : 1565.31€</li> <li>- OSER INGÉ : 865.53€</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Allemagne</li> <li>- Italie</li> <li>- Projets Mun,</li> <li>- Irlande</li> <li>- Pays-Bas</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais scolaires : 352506.17€</li> <li>- Contribution voyages</li> </ul> |

**Résultat :** AP négatif - 13965.71  
 VE à l'équilibre  
 ALO positif 46376.89  
 SRH positif 1849.64  


---

**34260.82€**

A noter que le SRH reste positif car beaucoup de crédits prévus sur la viabilisation n'ont pas été consommés. Cependant, la ligne denrées est déficitaire (-13337€).

Question du corps enseignant :

- Y a-t-il eu une intervention sur le système de chauffage ? Madame la Secrétaire-Générale explique que le prestataire a reçu de nouveaux objectifs de la part de la Région.

Un représentant de la collectivité explique également que la baisse du prix des fournisseurs d'énergie était annoncée et prévue. Cette baisse était intégrée dans les projections.

Madame la Secrétaire-Générale revient ensuite sur quelques notions comptables :

- La CAF (capacité d'autofinancement) : cela correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations effectuées en section de fonctionnement.  
Le résultat – dotations amortissements neutralisés + dotations aux amortissements réels.
- Les amortissements : c'est la constatation de perte de valeur d'un bien qui rentre dans le patrimoine. Lorsque les biens sont amortis, les opérations comptables et budgétaires sont retracées en recettes et en dépenses dans le service ALO.

Madame la Secrétaire-Générale parle ensuite du fonds de roulement qui est de **288559.37€**. Il est comparable à celui de 2021.

2024 : 89 jours de fonctionnement (grosses dépenses de viabilisation)

2025 : 109 jours (moins de dépenses de viabilisation).

La dotation de fonctionnement sera écrêtée.

Autre indicateur de santé financière : la trésorerie qui est de **365957.14€**. Elle se concrétise par 138 jours de trésorerie pour faire face aux charges courantes et permet d'assurer le délai de paiement maximum de 30 jours exigé pour les EPLE.

Derniers indicateurs de santé : le suivi de créances et le taux de non-recouvrement

2024 : taux 4.06

2025 : taux 1.86

Madame la Secrétaire-générale souligne l'important travail effectué par une secrétaire d'intendance pour améliorer de manière significative ce recouvrement.

#### 4- Votes :

- Les membres du Conseil d'Administration procède au vote du compte financier 2025 :

|                   |                       |                  |
|-------------------|-----------------------|------------------|
| <b>CONTRE : 0</b> | <b>ABSTENTION : 0</b> | <b>POUR : 17</b> |
|-------------------|-----------------------|------------------|

Le compte financier 2025 est adopté à l'unanimité.

- Monsieur le Proviseur demande aux membre du Conseil d'Administration de voter l'affectation du résultat (34260.82€) sur le compte unique 106810 :

|                   |                       |                  |
|-------------------|-----------------------|------------------|
| <b>CONTRE : 0</b> | <b>ABSTENTION : 0</b> | <b>POUR : 17</b> |
|-------------------|-----------------------|------------------|

Cette affectation est votée à l'unanimité.

Madame la Secrétaire-Générale présente ensuite :

- une DBM pour info relative à des ouvertures de crédits pour le séjour Paris-Strasbourg (participation des familles) et pour le séjour au Portugal (subvention Erasmus).
- une DBM pour vote relative à un incident qui s'est produit sur une chambre froide et pour lequel le changement du compresseur est nécessaire.

Un 1<sup>er</sup> devis de Climafroid a été reçu pour un montant de 6876.54€. Le service intendance est dans l'attente d'autres devis. Cette somme étant supérieure à 800€HT, il conviendra donc de l'engager en OPC.

Madame la Secrétaire-Générale précise que la Région serait également sollicitée pour savoir si une aide pourra être envisagée (FCSH).

Monsieur le Proviseur explique ensuite qu'il a demandé aux coordonnateurs des disciplines s'ils envisageaient de demander des investissements pour l'année prochaine :

- En EPS : une machine de musculation a été demandée. La Région va être sollicitée.
- En Physique-Chimie : un rapport d'opportunités a été transmis pour le renouvellement et l'acquisition de matériels pédagogiques pour les TP des classes préparatoires (électrodes, fentes, câbles, potentiostats et réparation)

La situation financière permet de faire ces lourds investissements donc un prélèvement pour la totalité est demandée soit :

|     |        |
|-----|--------|
| OPC | 21300  |
| AP  | 7400   |
|     | <hr/>  |
|     | 28700€ |

Monsieur le Proviseur demande aux membre du Conseil d'Administration de voter le prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de **28700€**

|                   |                       |                  |
|-------------------|-----------------------|------------------|
| <b>CONTRE : 0</b> | <b>ABSTENTION : 0</b> | <b>POUR : 17</b> |
|-------------------|-----------------------|------------------|

Ce prélèvement est voté à l'unanimité.

#### 5- Questions diverses :

- Question du corps enseignant : Où en est l'état d'avancement du renouvellement du parc de photocopieurs ?

Madame la Secrétaire-Générale explique que le contrat est encore en cours, qu'il se termine en septembre 2026, qu'il y aura une consultation en fin d'été et que le contrat sera demandé pour 2 photocopieurs et non 3.

Dans les classes préparatoires, il y a un photocopieur à chaque étage, peut-être qu'un seul photocopieur plus puissant pourra être envisagé pour les 2 étages.

Madame la Secrétaire-Générale précise qu'il s'agit de locations de machines avec un contrat de maintenance également.

Plusieurs entreprises seront consultées pour établir un cahier des charges, l'objectif étant d'avoir un prestataire au dernier Conseil d'Administration de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.